



# LIBRE PENSÉE ARIÈGEOISE

## **LA LOI DE 1905 MENACÉE**

### **ORGANISONS NOUS POUR LA DEFENDRE**

*Le journal l'Opinion vient de l'annoncer, Emmanuel Macron, Président de la République, entend modifier profondément la loi de 1905. Il entend ainsi mettre en place des critères de reconnaissances publiques des cultes. Il avait déjà ouvert la destruction de la Loi de 1905 en donnant des garanties à l'ensemble des religions en France. Chacun se souviendra de son appel à « Réparer le lien entre l'Église et l'État ».*

*Il n'y a eu qu'une seule modification profonde de la loi de 1905, c'était le 25 décembre 1942 quand le Régime de Vichy du futur-ex-maréchal Pétain a fait un cadeau royal à l'Église en lui redonnant la capacité (interdite en 1905) civile et testamentaire pour recevoir des dons et des legs défiscalisés et en permettant le financement public des travaux dans les bâtiments religieux. Les dispositions annoncées par Emmanuel Macron sont du même ordre.*

## **conférence-débat**

**(ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE)**

**jeudi 22 novembre à 20h30**

**Salle Isabelle Sandy à l'Estive, à FOIX**

avec

**DAVID GOZLAN** secrétaire général

de la

**Fédération Nationale de la Libre Pensée**